

# Consommation d'énergie de nos activités et inventaire des émissions de carbone

### CONSOMMATION D'ÉNERGIE - CHAMPS D'APPLICATION 1 ET 2 (gigajoules)

	2022	2021	2020	2019
Essence	6 413	5 798	7 599	13 232
Mazout	111	217	267	275
Gaz naturel	37 755	37 799	43 680	45 391
Électricité	57 187	59 062	62 170	69 684
Vapeur	935	769	759	766
Énergie totale	102 401	103 645	114 475	130 645

## ÉMISSIONS DE CARBONE (en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone)

	2022	2021	2020	2019
Bureaux administratifs - Mazout	8	16	20	21
Bureaux administratifs - Gaz naturel	1 967	1 970	2 278	2 366
Parc automobile	432	391	510	888
Total pour le champ d'application 1 (énergie)	2 407	2 377	2 808	3 275
Bureaux administratifs - Électricité (selon la localisation)	2 828	3 058	3 237	4 026
Bureaux administratifs - Électricité (selon le marché)	2 828	482	447	593
Bureaux administratifs - Vapeur	61	50	49	50
Total pour le champ d'application 2 (émissions indirectes selon la localisation)	2 889	3 108	3 286	4 076
Agences et bureaux de service	5 189	5 110	5 315	5 427
Déplacements en avion	1 852	66	749	5 403
Déplacements en auto	351	133	248	891
Services informatiques	1 123	1 026	1 047	1 066
Actifs informatiques	1 810	1 878	725	1 616
Trajets résidence-travail	1 698	483	2 031	9 184
Travail à domicile	3 213	3 387	2 720	579
Total pour le champ d'application 3 (autres émissions indirectes)	15 236	12 083	12 835	24 106
Total des émissions (selon la localisation)	20 532	17 568	18 929	31 457
Total des émissions (selon le marché)	20 532	14 992	16 139	28 024
Compensations carbone	20 532	15 581	4 524	4 882
Émissions nettes de carbone	0	0	11 615	23 142

#### INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE

	2022	2021	2020	2019
Tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (selon la localisation) par 1 M\$ de chiffre d'affaires	4,6	3,4	3,5	6,1

#### **MÉTHODOLOGIE**

#### Approche et périmètre

Notre inventaire d'émissions de gaz à effet de serre est calculé en fonction du contrôle opérationnel, tel qu'il est décrit dans le <u>Protocole des gaz à effet de serre (en anglais seulement)</u> mis au point par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development. Le périmètre organisationnel de cet inventaire comprend des données de la vaste majorité des sociétés de notre groupe, conformément à l'information publiée dans notre rapport annuel intégré (page 128), et représente 99 % de nos activités selon notre chiffre d'affaires.

Les émissions de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux sont incluses dans le total des émissions et dans les données sur l'intensité des émissions, lesquelles englobent les émissions des champs d'application 1, 2 et 3. Le champ d'application 1 comprend les émissions directes causées par les activités d'une organisation, incluant les véhicules et les bâtiments qu'elle possède et gère. Le champ d'application 2 correspond aux émissions indirectes provenant de l'électricité, de la vapeur, du chauffage et de la climatisation. Le champ d'application 3 englobe toutes les autres émissions indirectes générées d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur d'une organisation. Les émissions liées à l'électricité selon la localisation (champ d'application 2) reflètent l'intensité moyenne des émissions pour le réseau de distribution électrique où la consommation a eu lieu. Les émissions liées à l'électricité selon le marché (champ d'application 2) sont celles qui reflètent les instruments contractuels que nous avons mis en place, comme les certificats d'électricité renouvelable. Depuis 2022, nous n'achetons plus de certificats d'électricité renouvelable pour nos bureaux administratifs, alors nos émissions selon la localisation et le marché sont les mêmes. Nous continuons d'acheter des certificats d'électricité renouvelable pour les agences et les bureaux de service, et les émissions ainsi évitées sont prises en compte dans notre calcul des émissions nettes de carbone.

Nous avons atteint notre objectif de devenir carboneutres en 2020 et avons revu notre inventaire d'émissions de carbone en 2021. Les émissions des champs d'application 1 et 2 ont été rajustées pour inclure une estimation des émissions des bureaux de plus petite taille, qui étaient auparavant exclus. Nous avons élargi les sources d'émission du champ d'application 3 pour y inclure les agences et les bureaux de service, les services et les actifs informatiques, le travail à domicile et les trajets résidence-travail. Les déplacements en avion et en auto étaient déjà pris en considération, ce qui ne change pas.

Nous avons choisi 2019 comme nouvelle année de référence pour nous assurer que nous disposons de données exactes et complètes, dans la mesure du possible, pour chacune des nouvelles sources incluses dans notre inventaire. Il s'agit également de l'année que nous utiliserons pour mesurer nos progrès à l'égard de notre objectif zéro émissions nettes dans nos activités d'ici 2040.

Les sources d'émission suivantes ont été évaluées et jugées négligeables :

- émissions fugitives provenant des immeubles
- émissions provenant des génératrices des bâtiments
- émissions en amont provenant du parc automobile
- déchets
- traitement des eaux usées
- émissions fugitives provenant du parc automobile
- déplacements d'affaires en train
- déplacements d'affaires en véhicules de location
- trajets résidence-travail en transport en commun
- filiales que nous ne contrôlons pas

Nous nous attendons à ce que ces sources d'émissions du champ d'application 3 soient considérables, mais elles ne sont pas incluses dans notre inventaire pour le moment car nous n'avons pas suffisamment de données disponibles ni les méthodologies requises pour les calculer :

- achat de biens et services, en particulier ceux liés aux réclamations d'assurance (excluant les services et les actifs informatiques, qui sont déjà inclus dans notre inventaire);
- émissions liées à l'assurance (à notre portefeuille de souscription).

Nous avons commencé à évaluer la possibilité d'inclure les options écoresponsables dans le suivi des émissions liées aux réclamations, et nous continuons de suivre la progression des émissions globales en tenant compte de nos portefeuilles de souscription. Nous continuerons d'étudier la possibilité d'élargir notre inventaire.

En 2020, nous étions équivalents carboneutres par rapport à notre périmètre précédent, et en 2021-2022, nous avons maintenu la carboneutralité en fonction de notre nouveau périmètre. Nous avons atteint la carboneutralité par les moyens suivants :

- achat de certificats d'énergie renouvelable pour certains bureaux administratifs en 2020-2021 (inclus dans le total des émissions selon le marché);
- achat de certificats d'énergie renouvelable et de compensations carbone spécifiquement pour nos agences et nos bureaux de service afin de les rendre « carboneutres » (inclus dans les compensations carbone);
- achat de compensations carbone d'un montant équivalant au reste de nos émissions totales des champs d'application 1, 2 et 3 (inclus dans les compensations carbone).

Nous exigeons que les compensations carbone que nous achetons répondent aux critères d'une norme de vérification reconnue afin d'en garantir l'additionnalité, l'exactitude, la permanence et l'absence de préjudice social ou environnemental important. En plus de cette vérification, nous évitons les projets dont la qualité des compensations est remise en question. Les compensations que nous utilisons sont également consignées dans des registres publics pour garantir qu'elles sont uniques et ne sont pas comptées en double.

#### Mesures et calculs de la consommation

Les données sur la consommation d'énergie (électricité, vapeur et gaz naturel) pour les plus gros bureaux administratifs ont été obtenues à partir de factures de services publics et calculées au prorata selon la superficie occupée. La consommation d'énergie des bureaux administratifs de plus petite taille, des agences et des bureaux de service a été estimée selon la superficie du bureau et

l'intensité énergétique. Les données sur l'intensité énergétique pour chaque province ou région proviennent de la <u>Base de données complète sur la consommation d'énergie</u> publiée par Ressources naturelles Canada.

Les données sur les déplacements d'affaires (en avion et en auto) ont été obtenues de systèmes de comptabilité internes.

Les émissions provenant des services informatiques ont été mesurées selon les dépenses effectuées. Les services informatiques comprennent les services infonuagiques, les logiciels, les centres de données externes, l'hébergement et les télécommunications. Ils excluent la consultation, la sous-traitance et le matériel compris dans les actifs informatiques. Les actifs informatiques comprennent les ordinateurs portables et de bureau, les écrans et les imprimantes.

La consommation d'énergie associée au travail à domicile a été estimée au moyen de dossiers des ressources humaines et de chiffres sur l'intensité énergétique provenant du document de travail intitulé <u>Estimating Energy Consumption & GHG Emissions for Remote Workers</u> (en anglais seulement), publié par Anthesis. La consommation de carburant lors des trajets résidence-travail a été estimée au moyen de données provenant d'un sondage antérieur et de dossiers des ressources humaines.

La consommation d'électricité, de gaz naturel, de mazout et d'essence a été convertie en gigajoules à l'aide des facteurs de conversion des unités des <u>Tables de conversion d'unités d'énergie</u> de l'Office national de l'énergie. La consommation de vapeur a été convertie en consommation de gaz naturel à l'aide du facteur de conversion d'unités dans l'article intitulé <u>Energy Star Portfolio Manager - Portfolio Manager Technical Reference: Thermal Conversion Factors</u> et de l'indicateur d'efficacité au tableau 7 du document <u>Emission Factors for Greenhouse Gas Inventories</u> de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA).

#### Calcul des émissions

Toutes les émissions ont été calculées selon les données sur le potentiel de réchauffement climatique à l'horizon 100 ans tirées du <u>Sixième rapport d'évaluation du GIEC</u> (en anglais seulement), 2021 (AR6).

Les émissions de mazout, de gaz naturel, d'essence et d'électricité ont été calculées au moyen des facteurs d'émissions d'Environnement et Changement climatique Canada dans le <u>Rapport</u> d'inventaire national 1990-2020 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada.

Les émissions provenant des déplacements en avion ont été calculées d'après les facteurs d'émissions du document <u>Greenhouse Gas Reporting: conversion factors 2022</u> (en anglais seulement), publié par le gouvernement du Royaume-Uni. À noter que ces facteurs d'émissions ont été adaptés pour tenir compte des données sur le potentiel de réchauffement climatique énoncées dans le Sixième rapport d'évaluation du GIEC.

Les émissions provenant des services informatiques ont été estimées d'après les émissions publiées de douze de nos principaux fournisseurs (par montants dépensés). Les émissions des fournisseurs nous ont été attribuées d'après nos dépenses et leur chiffre d'affaires total; les émissions de tous les autres fournisseurs ont été estimées selon les émissions de ces principaux fournisseurs, mais celles des fournisseurs carboneutres n'ont pas été prises en considération. Nous avons utilisé les émissions

selon la localisation (champ d'application 2) et les émissions de carbone avant compensations pour calculer celles de nos fournisseurs de TI. En établissant nos émissions nettes de carbone, nous avons inclus les émissions selon le marché des fournisseurs de TI et les achats de compensations carbone, ainsi que nos propres achats de certificats d'électricité renouvelable et de compensation carbone. Les émissions des actifs informatiques ont été calculées d'après les documents des fabricants sur l'empreinte carbone. En l'absence de tels documents, nous avons utilisé l'empreinte carbone de produits de marque et modèle similaires, dans la mesure du possible.

#### **Ajustements**

Les résultats des années précédentes ont été revus. Les changements suivants ont mené à des ajustements :

- Nous avons revu la méthodologie employée pour estimer la consommation d'énergie de certains bureaux administratifs (pour lesquels nous n'avons pas recueilli les données réelles), ainsi que des agences et bureaux de service, afin de refléter les changements dans la consommation moyenne au fil du temps dans la source de données (Base de données complète sur la consommation d'énergie).
- Nous avons remplacé certaines estimations sur la consommation d'énergie des bureaux administratifs par des données réelles.
- Nous avons corrigé la méthode de calcul des émissions découlant des trajets résidencetravail du personnel pour refléter plus exactement les distances totales parcourues.
- Nous avons mis à jour les données sur le potentiel de réchauffement climatique afin qu'elles reflètent les chiffres les plus récents tirés du Sixième rapport d'évaluation du GIFC.
- Nous avons ajusté les facteurs d'émissions liés à la production d'électricité d'après les données les plus récentes du Rapport d'inventaire national du Canada.
- Nous avons modifié les facteurs d'émissions liés à la production de gaz naturel pour qu'ils reflètent les résultats du Rapport d'inventaire national du Canada.
- Nous avons révisé les résultats pour les services informatiques selon un processus de collecte de données plus complet et les avons ajustés pour qu'ils comprennent les émissions selon la localisation (champ d'application 2) et le total des émissions de carbone avant compensations.
- Nous avons révisé les données concernant les actifs informatiques pour que les résultats reflètent plus précisément l'année d'achat, éviter les dédoublements et intégrer de nouvelles données disponibles sur l'empreinte carbone des produits correspondant à ceux que nous achetons.